



E H P Y

**ASSOCIATION AGRICOLE
DES ENERGIES DES
HAUTS-PLATEAUX DE L'YONNE**

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE VOLONTAIRE

2 MARS AU 29 AVRIL 2022



concertation-ehpy.fr

LE CONTEXTE ET LES INTENTIONS DES PROJETS

p.3

- Des projets à l'initiative d'une quinzaine d'agriculteurs des Hauts-Plateaux
- Un dialogue continu avec les acteurs locaux, politiques et institutionnels du territoire

UN DISPOSITIF DE CONCERTATION SUR L'ENSEMBLE DES 6 COMMUNES

p.7

- L'organisation de la concertation préalable volontaire
- Chronologie des différents rendez-vous d'échanges et d'outils participatifs
 - Les 3 journées d'information et de participation en porte-à-porte
 - Les permanences en mairies
 - L'atelier de co-construction sur l'intégration paysagère des îlots agrivoltaïques
 - L'atelier sur les pratiques de randonnées à la frontière de l'Yonne et de l'Aube
 - La balade à travers champs et cailloux
 - Le site internet du projet : concertation-ehpy.fr
 - La permanence web
 - La concertation en chiffres

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

p.13

- Une forte attention portée à l'intégration paysagère des projets
- Des doutes, mais surtout de grands espoirs portés sur les futures activités agricoles
- De nombreuses questions sur les caractéristiques techniques
- Le souhait d'avoir des retombées économiques locales
- Des enjeux environnementaux exprimés, mais peu prégnants
- Le contexte énergétique national et international change les regards
- Le dialogue continuera avec le territoire / les suites de la concertation



CONTEXTE ET INTENTIONS

DES PROJETS À L'INITIATIVE DE 15 AGRICULTEURS DES HAUTS-PLATEAUX

Installés sur des terres à très faibles rendements, peu profondes et caillouteuses, une quinzaine d'agriculteurs s'est réuni en 2020 pour engager des réflexions sur la diversification de leurs productions agricoles, afin de rendre leurs exploitations plus résilientes.

En effet, face aux **aléas climatiques** (sécheresses, épisodes de grêles), aux **incertitudes économiques** (réformes de la Politique Agricole Commune, prix instables...), et aux **baisses de rendements**, a germé l'idée de mettre en œuvre des projets agrivoltaïques sur les parcelles en déclin.

Après avoir étudié les pratiques des opérateurs du secteur de l'agrivoltaïsme, le collectif d'agriculteurs a pris contact avec Green Lighthouse Développement (GLHD) dont les valeurs correspondaient aux attentes du groupe.

Une rencontre avec une association d'agriculteurs portant un projet agrivoltaïque a été organisée dans les Landes. Elle a permis de voir les modalités de fonctionnement et d'organisation ainsi que les bonnes pratiques (rôle et autonomie des agriculteurs, relations avec la Chambre d'agriculture et les instances locales, cohabitation entre les productions agricoles et énergétiques...).

Une zone d'études initiale de 270 hectares pour l'implantation de fermes agrivoltaïques est alors



Réunion de travail du collectif dans les Landes.

définie à partir d'études techniques et de rencontres avec les acteurs locaux. Elle est le résultat du travail d'élimination dû aux contraintes réglementaires, aux contraintes visuelles et du choix des parcelles de plus faible qualité agronomique. Celle-ci sera révisée pour l'enquête publique en fonction des résultats de la concertation publique.

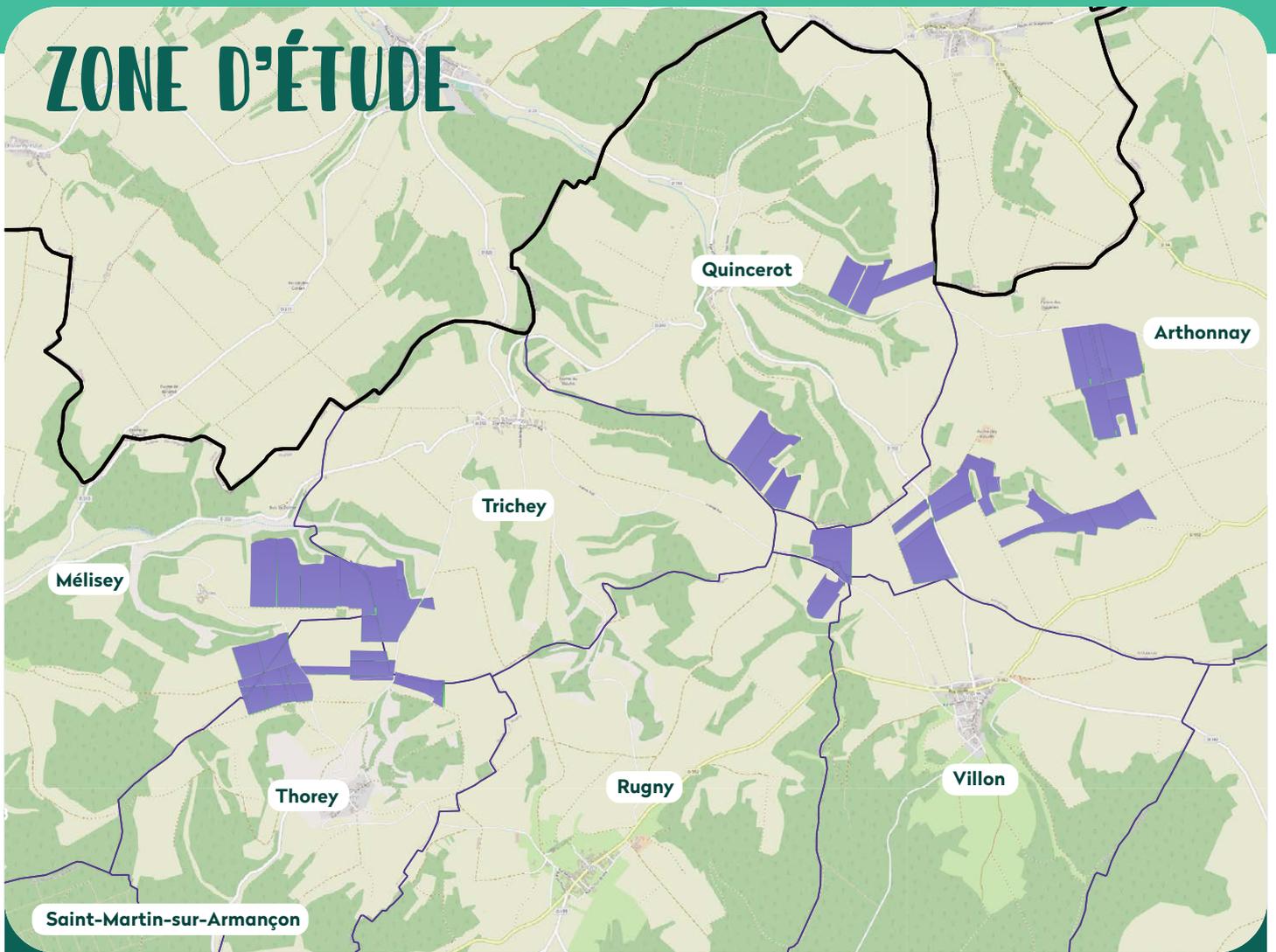
En parallèle, un projet agricole, fondé sur une agriculture plus respectueuse de l'environnement, est élaboré avec de nouvelles productions compatibles avec la production d'électricité propre et renouvelable.

"L'association agricole des énergies des hauts-plateaux de l'Yonne" est créée, fin 2021, pour porter les projets agrivoltaïques sur les communes d'Arthonnay, Mélisey, Quincerot, Thorey, Trichey et Rugny. Elle permettra de mutualiser les ressources, de créer une marque de production agricole locale, de valoriser en local et de distribuer en circuit court.



Une partie des membres de l'association EHPY

ZONE D'ÉTUDE



15

EXPLOITATIONS
AGRICOLLES
PORTEUSES DU
PROJET

270

HECTARES
AGRICOLLES ÉTUDIÉS

6

COMMUNES CONCERNÉES
ARTHONNAY, MÉLISEY,
TRICHEY, THOREY, RUGNY ET
QUINCEROT

COMMUNE	SURFACE
TRICHEY	21,6 HA
RUGNY	6,7
MELISEY	52,8
QUINCEROT	44,6
THOREY	34,5
ARTHONNAY	108,9

CONTEXTE ET INTENTIONS

UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES ACTEURS LOCAUX, POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS DU TERRITOIRE

AVANT LA PHASE DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Un travail d'élaboration et de présentation des projets aux six équipes municipales et à la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne a été réalisé fin 2020 et début 2021. Celui-ci a abouti aux délibérations favorables concernant la poursuite de la conception des projets par les six communes concernées en février 2021.

- 10/11/2020 : Présentation du projet aux 6 maires
- 23/11/2020 et 18/12/2020 : Présentation du projet à la Communauté de Communes
- 13/01/2021 : Présentation de l'actualité du projet aux 6 maires
- 01/02/2021 : Délibération favorable du conseil municipal de Quincerot
- 02/02/2021 : Délibération favorable du conseil municipal de Trichey puis d'Arthonnay
- 03/02/2021 : Délibération favorable du conseil municipal de Thorey
- 16/02/2021 : Délibération favorable du conseil municipal de Rugny
- 18/02/2021 : Délibération favorable du conseil municipal de Mélisey

En parallèle, les 15 agriculteurs ont commencé l'élaboration de leur projet agricole. A ce titre, ils ont rencontré des élus, des représentants des associations communales de chasse, des acteurs locaux pour échanger et prendre en compte les avis et remarques formulés.

Le 2 février 2022, les projets des Hauts Plateaux ont été présentés en Pole EnR à la préfecture de l'Yonne. Il a notamment été relevé par la DREAL et la DDT l'absence de dispositif de concertation abouti permettant à la population locale de s'informer et de donner son avis sur le projet. A cette date, ce dispositif était en cours de création. Le moment opportun a été déterminé en mars-avril 2022 afin d'une part d'avoir suffisamment d'éléments à présenter sur le projet et notamment sur le projet agricole qui a été affiné pendant l'hiver (période creuse pour les exploitants agricoles) et avant la conception des partis pris d'implantations prévue vers mai-juin.

LE LANCEMENT DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

Le 8 février 2022, une visioconférence a réuni GLHD, sept membres de l'association EHPY, le cabinet iddest en charge de la mise en œuvre de la concertation et les maires de Trichey et Mélisey (l'ensemble des maires était convié). Elle a permis de présenter les derniers détails du dispositif d'information et de concertation. Le compte rendu a été envoyé aux six mairies et à la Communauté de communes (Vice-Président en charge du développement économique).

LA CAMPAGNE D'INFORMATION DU TERRITOIRE

Un kit de concertation (2 affiches A3 à placarder sur le panneau d'affichage de la mairie, 10 flyers et un registre de la concertation) a été envoyé à chaque commune mi-février.

Le 14 février, un mailing aux six communes a rappelé les dates du dispositif de concertation publique. A la suite de celui-ci, les mairies ont utilisé leurs propres outils d'information pour diffuser largement le programme à leurs administrés.



CONTEXTE ET INTENTIONS

Comme il n'y a pas de commerce sur les communes d'implantations, les porteurs de projets ont réalisé une campagne d'affichage dans plusieurs établissements du territoire :

- Coussegrey, au Coq au vin
- Tonnerre, à la boulangerie Tentation
- Etourvy, à l'épicerie le Petit Saint Georges
- Au camion à pizza (camion ambulant dont le siège social est à Villon).
- Tonnerre, au Auchan
- Tonnerre, à la Communauté de communes
- Tonnerre, à la Grande pharmacie
- Tonnerre, à la Boulangerie Tentation
- Tanlay, à l'épicerie Picoche
- Villon, au restaurant associatif

UNE VOLONTÉ IMPORTANTE DE DIALOGUE AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE :

Toutes les communes ont été contactées et relancées pour être rencontrées de façon individuelle. A chaque fois, plusieurs créneaux horaires ont été proposés afin de faire le point avec chaque équipe-municipale.

- **4 février** : Entretien par visioconférence entre Florian FILLON, Vincent FAILLOT et la Maire de Villon, commune limitrophe
- **11 mars** : Entretien entre Florian FILLON et le Maire de Rugny, en mairie de Rugny
- **17 mars** : Entretien entre Florian FILLON avec le Maire de Quincerot et la 1ere adjointe
- **Du 25 au 29 mars** : Echanges mails et tél avec la Mairie d'Arthonnay
- **28 mars** : Entretien téléphonique avec le Vice-Président de la Communauté de communes TONNERROIS en Bourgogne en charge du dév éco et Florian FILLON
- **1er avril** : Entretien avec Emilie ORGEL, Vice Présidente de la CDC TONNERROIS en charge de l'aménagement du territoire et la responsable du Pôle Urbanisme
- **16 Avril** : Entretien entre Florian FILLON et le Maire de Thorey, en mairie de Thorey

Des échanges par courrier, mails, visio et en présentiel ont été réalisés avec les acteurs suivants pour les inviter aux temps d'échanges de la concertation et/ou pour leur demander leurs remarques ou points de vue.

- Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne
- Syndicats des Bourgognes
- Syndicat des eaux du tonnerrois
- Syndicat mixte du Bassin versant de l'Armançon
- Association des communes forestières de l'Yonne
- Association ADENY
- ACIR, l'association des Chemins de Compostelle (visioconférence le 11 avril 2022)
- Fédérations de Randonnée de l'Yonne et de l'Aube
- Association ARBRE (réunion avec le Président le 24 mai 2022)
- Association ARPENT (échanges avec des membres lors des permanences)

LES PRINCIPAUX APPORTS DE CES ÉCHANGES :

- Des équipes municipales qui maintiennent l'avis favorable donné lors de l'initiation du projet.
- Des municipalités qui désirent des retombées fiscales grâce aux projets. Le dispositif de concertation est globalement apprécié.
- Les associations locales ayant déjà porté des actions contre des projets d'aménagement (principalement d'énergies renouvelables) ont toutes été contactées pour contribuer à la concertation et/ou avoir un rendez-vous afin de pouvoir échanger.

DISPOSITIF DE CONCERTATION

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

GLHD s'attache dans le cadre de chacun de ses projets agrivoltaïques à mettre en œuvre une concertation préalable volontaire ambitieuse. Elle a été organisée du 2 mars au 29 avril 2022, période à laquelle le projet agricole de l'association EHPY était suffisamment avancé pour dialoguer et juste avant la conception des partis pris d'implantations des îlots prévus à la fin du printemps.

Elle avait pour objectif d'expliquer les projets agrivoltaïques aux acteurs et habitants du territoire et de recueillir leurs questions, avis, remarques et propositions.

Le dispositif de concertation a été déployé sur l'ensemble des 6 communes de la zone d'étude. Une grande vigilance a été portée à la complémentarité des outils, actions et rencontres pour que les habitants puissent facilement s'informer et questionner les porteurs de projet.

LE PLANNING SUR DEUX MOIS COMPRENAIT :

- Une action de **porte-à-porte** qui s'est déroulée au début de la concertation. Sa finalité était de rencontrer, informer et faire contribuer la population au développement du projet.
- Des **permanences** qui ont eu lieu dans les mairies des communes d'implantation envisagées. Menées par des représentants de GLHD et de l'association EHPY, elles ont permis de répondre en grande partie aux interrogations des participants.
- Deux **ateliers thématiques** de co-construction pour étudier les questions d'insertion paysagère et les interactions avec les pratiques de randonnée à la frontière de l'Yonne et de l'Aube. Ils ont produit plusieurs remarques et propositions qui seront étudiées par le maître d'ouvrage.
- Une **balade itinérante** pour voir les parcelles d'études et échanger sur le projet agricole et les caractéristiques des installations photovoltaïques.
- Des **registres de la concertation**, disponibles dans toutes les mairies pendant les deux mois.
- Trois jours de **permanence web**, par visioconférence, pour échanger avec des personnes qui n'auraient pas pu se rendre aux rencontres programmées.
- Le **site internet** qui a permis durant toute la concertation d'informer en temps réel sur la tenue des échanges et le programme des rencontres à venir, mais aussi de questionner les porteurs de projet.



CHRONOLOGIE DES DIFFÉRENTS RENDEZ-VOUS D'ÉCHANGES ET D'OUTILS PARTICIPATIFS

LES 3 JOURNÉES D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION EN PORTE-À-PORTE

Organisé du mercredi 2 mars au vendredi 4 mars 2022 sur les six communes, le dispositif d'information en porte-à-porte a permis d'aller au contact des habitants pour les informer et recueillir leurs questions et avis sur le projet.

Les deux animateurs de la concertation (iddest // agriculteurs membres de l'association EHPY) ont «frappé à la porte» de 258 habitations desquelles 109 riverains étaient présents et 87 ont accepté d'échanger longuement sur le projet. Iddest a présenté les grandes lignes du projet, la démarche de concertation et recueilli les réponses au questionnaire, support de la conversation. Les agriculteurs ont présenté leur motivation et apporté des compléments d'information.

83 % des personnes interrogées sont favorables ou très favorables à l'agrivoltaïsme.

Elles considèrent que c'est l'une des solutions qui peut répondre aux enjeux d'une profession en quête de perspectives pour sécuriser sa transformation et permettre la transmission de ses exploitations aux prochaines générations.

A de nombreuses reprises, la comparaison a été faite avec l'éolien, perçu très négativement. La faible hauteur des panneaux photovoltaïques, l'absence de béton dans les champs et un recyclage à plus de 95% au démantèlement des installations sont perçus favorablement.

Quelques avis mitigés existent toutefois par une crainte sur l'impact paysager du projet, la réelle diversification des cultures ou la provenance étrangère des installations solaires.

Le dépliant de présentation de la démarche de l'association EHPY a été remis aux personnes rencontrées ainsi que dans les boîtes aux lettres des maisons vides (absents et résidences secondaires).



Vincent Faillot, agriculteur, lors de la campagne de porte-à-porte à Melisey



Début de dialogue avec des habitants de Trichey dans le cadre du porte-à-porte.

LES PERMANENCES EN MAIRIES

Six permanences d'information ont été proposées aux habitants entre le 10 mars et le 15 avril 2022. Programmées à des horaires différents, elles permettaient au plus grand nombre de rencontrer les porteurs du projet.

Deux panneaux de présentation pédagogique rappelaient les objectifs des fermes agrivoltaïques et des cartes et schémas venaient compléter les outils à la disposition des personnes intéressées.

Les agriculteurs et chefs de projet de GLHD ont répondu aux nombreuses questions sur le maintien et la création de nouvelles activités agricoles, la localisation des parcelles concernées et la durée de vie des panneaux par exemple. Mais ils ont aussi levé des inquiétudes sur les garanties contractuelles données aux agriculteurs par GLHD. La démarche pédagogique, instaurée dans tous les échanges, a fait émerger une véritable adhésion aux objectifs de production agricole plus respectueuse de l'environnement. Une grande partie des participants a néanmoins insisté sur le besoin de retombées économiques locales, en particulier à travers les recettes fiscales des communes.

Quatre à 6 personnes se sont présentées dans les petites communes, mais la permanence de Mélisey a vu plus de 15 personnes dialoguer longuement sur les différents aspects du projet.



Permanence à Quincerot



Permanence à Mélisey

L'ATELIER DE CO-CONSTRUCTION SUR L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES ÎLOTS AGRIVOLTAÏQUES

Organisé le 2 avril 2022, l'atelier «intégration paysagère» a réuni quatre participants, des agriculteurs et GLHD. Il fut riche en échanges et de nombreuses questions ont émergé avant de commencer le repérage des parcelles à enjeux visuels.

La séance a débuté par une présentation de l'association des 15 agriculteurs à l'initiative du projet, du contexte dans lequel ils exercent leur métier et leurs projets agricoles. Les enjeux du volet paysager ont été présentés par Anne Guedeney, paysagiste DPLG pour le bureau d'étude Biotope.

Le président de l'association EHPY et le chef de projet GLHD ont répondu aux préoccupations concernant la viabilité économique des implantations ainsi que leurs impacts environnementaux. Le projet de cultures "bio" ainsi que le développement d'un élevage ovin au sein d'une structure coopérative ont reçu un accueil favorable.

Autour de cartes et vues aériennes en grand format, les participants ont relevé sur l'ensemble de la zone d'étude les lieux à étudier de près en termes d'impact visuel. Le projet a été aussi perçu comme une opportunité de renouvellement de la biodiversité, avec la plantation de haies et d'arbres permettant d'inverser la tendance à la réduction du bocage sur le territoire.

Le support de présentation a été mis à la disposition de tous, en téléchargement, sur le site web de la concertation



L'ATELIER SUR LES PRATIQUES DE RANDONNÉE À LA FRONTIÈRE DE L'YONNE ET DE L'AUBE

Organisé le 22 avril à la mairie d'Etourvy, il a réuni onze personnes dont deux représentants des Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre de l'Aube et de l'Yonne ainsi que des élus et des randonneurs aux alentours des parcelles du projet.



Après une rapide présentation du projet de fermes agrivoltaïques par un représentant de l'association EHPY, le président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aube, a exposé les différents types de sentiers de randonnées présents sur le territoire. Le plus connu d'entre eux est le GR 654 qui permet de rejoindre, depuis la Belgique, les chemins de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Autour d'une carte à grande échelle, les participants de l'atelier ont proposé qu'une aire de repos soit installée à la jonction entre le GR 654 et une des parcelles du projet. Cet aménagement permettrait d'observer les îlots agrivoltaïques et de comprendre leur fonctionnement par la présence de supports pédagogiques. Dans un autre registre, il a été noté l'existence d'une boucle de promenade dominicale au départ du village de Quincerot.

Enfin, une participante a souligné l'importance de la signalétique pour valoriser et informer habitants et touristes sur ce projet de développement local et durable.

L'ensemble de ces propositions seront étudiées par le maître d'ouvrage dans le cadre d'une insertion paysagère cohérente au regard des usages des différents sites.

DISPOSITIF DE CONCERTATION

LA BALADE À TRAVERS CHAMPS ET CAILLOUX

Le samedi 23 avril, une visite de plusieurs parcelles du projet a eu lieu. Une douzaine de participants, de tout âge, sont venus arpenter les champs à la frontière des communes de Quincerot, Rugny et Trichy. Ils ont pu constater de visu la faible qualité agronomique des sols et l'absence d'habitations aux alentours des îlots retenus.

Un prototype en bois de structure agrivoltaïque, entouré de tracteurs, a permis de visualiser la hauteur des futures installations. Les agriculteurs ont pu décrire leurs parcelles à faibles rendements et ont rappelé l'enjeu de diversification des plantations avec une orientation sur des cultures bio, regroupées autour d'une marque dont ils sont en train de faire valider le nom et les circuits de commercialisation. Il fut de nouveau question de la viabilité des projets agricoles, des modalités de raccordement au réseau et de l'impact sur la biodiversité et les différentes espèces animales.

La balade s'est terminée à la salle des fêtes de Quincerot où une dégustation de produits locaux a permis, dans une ambiance conviviale, d'approfondir les échanges et la connaissance des projets de chacun des membres de l'association.



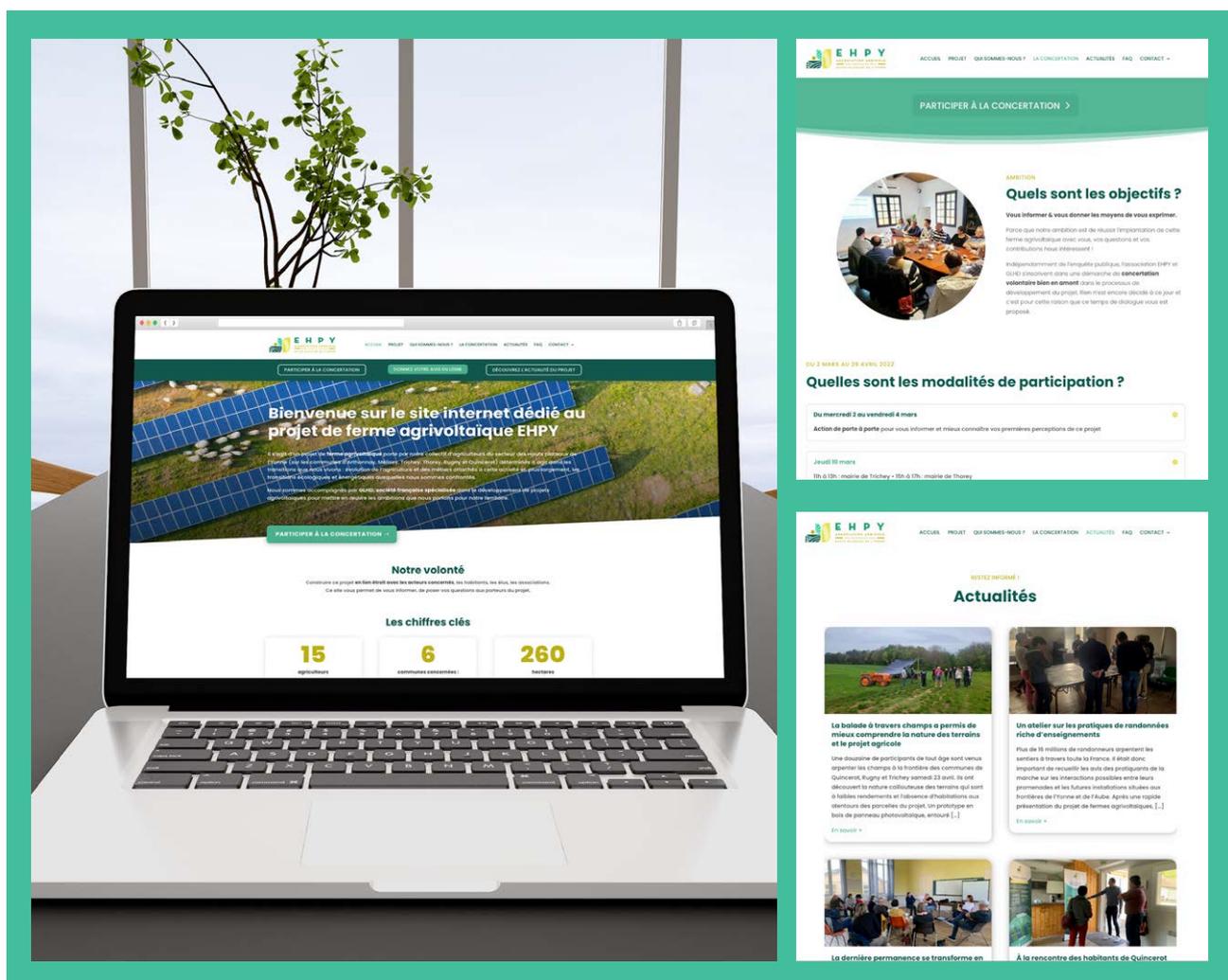
LE SITE INTERNET DU PROJET : **concertation-ehpy.fr**

Dès le démarrage de la concertation, un site internet dédié au projet a été mis en ligne. Cet espace digital offrait également des fonctionnalités de concertation grâce à un formulaire d'enquête et la possibilité d'interroger l'association EHPY et les chefs de projets GLHD.

L'ensemble du programme de la concertation était mis en avant avec la possibilité de s'inscrire à chacun des rendez-vous (ateliers, permanences, balade...). Au fur et à mesure de la concertation, le site proposait des mises à jour régulières avec l'ajout d'actualités qui relataient les derniers échanges et annonçaient les prochains événements.

Un renvoi vers le site internet a systématiquement été intégré dans tous les supports de communication ainsi que dans les campagnes de mailings d'invitations aux ateliers et à la balade.

Le site sera consultable et réactualisé jusqu'à l'enquête publique.



LA PERMANENCE WEB

Trois jours de permanence web, par visioconférence, ont été programmés, fin avril, pour échanger avec des personnes qui n'auraient pas pu se rendre aux rencontres. Il n'y a pas eu de fréquentation sur les trois jours, ce qui peut s'expliquer par les nombreuses occasions de dialogue qui ont été fournies aux habitants (porte-à-porte, ateliers, permanences, balade...).

DISPOSITIF DE CONCERTATION

LA CONCERTATION EN CHIFFRES

PORTE À PORTE	du 2 au 4 mars 2022	258 portes toquées
PERMANENCES MAIRIES	du 10 mars au 15 avril 2022	42 personnes
ATELIER INSERTION PAYSAGÈRE	2 avril 2022	4 personnes
ATELIER RANDONNÉES	22 avril 2022	11 personnes
BALADE ITINÉRANTE	23 avril 2022	12 personnes
PERMANENCES WEB	du 27 avril au 29 avril	1 personne
SITE INTERNET	du 1 mars au 29 avril	180 visiteurs



LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

L'association EHPY et GLHD ont considéré comme très fructueuse cette période de concertation, car elle a permis de largement informer la population et de recueillir de nombreux avis et remarques.

Deux grands objectifs ont été atteints :

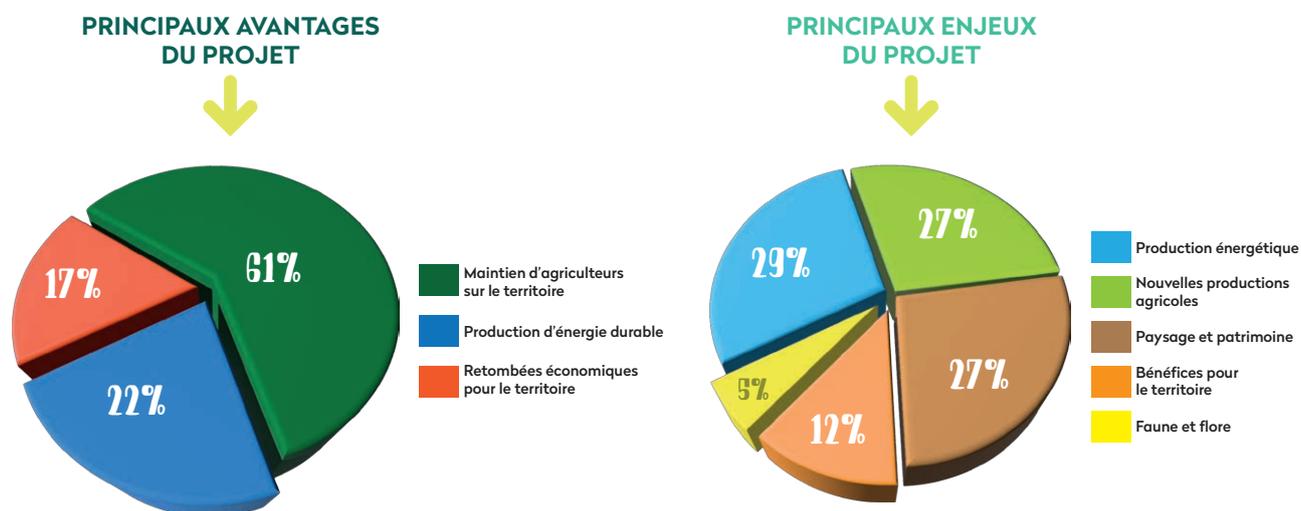
- Le premier était de bien informer sur le projet : l'historique du collectif d'agriculteurs, ses objectifs, son projet agricole, son contexte local et national, son calendrier, les modalités de son déploiement, le dispositif de concertation sur mesure en amont du dépôt de permis et de l'enquête publique. Une grande attention a été portée aux présentations volontairement pédagogiques, car l'agrivoltaïsme est encore peu connu.
- Le second objectif, le plus important, était de recueillir les avis, remarques, perceptions et recommandations des habitants, acteurs et élus du territoire sur le projet en construction.

A cette période charnière où les projets commencent à être bien définis, les contributions pertinentes peuvent le faire évoluer pour qu'il corresponde au mieux aux attentes de chaque partie prenante.

Lors du porte-à-porte qui a touché près d'une centaine de personnes, un questionnaire a servi de support à la discussion ouverte. Un certain nombre de données quantitatives ont pu être extraites.



Les questions portaient ensuite sur les avantages et les enjeux d'un tel projet avec les résultats suivants



À PARTIR DES ÉLÉMENTS RECUEILLIS SUR L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF MIS EN PLACE ET DES NOMBREUX ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS, IL EN RESSORT NOTAMMENT :

UNE FORTE ATTENTION PORTÉE À L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU PROJET

Les enjeux de visibilité des îlots agrivoltaïques ont été un point de vigilance régulièrement cité au cours du dialogue avec la population. Tous reconnaissent que la hauteur maximale de 3 à 5 m des installations ne génère pas le même impact que l'éolien. Ils souhaitent toutefois que certains parcours et certaines vues soient traitées dans un cadre paysager (haies, arbustes, plantations d'arbres...) pour limiter les vues et avoir des perceptions moins directes des installations agrivoltaïques.

Le collectif d'agriculteurs a précisé lors de chaque échange les motifs qui ont guidé aux choix de parcelles :

- le souhait de répartir les îlots pour ne pas avoir des surfaces trop importantes
- la disponibilité foncière sur les 6 communes en accord avec les propriétaires et exploitants
- la faible qualité agronomique des sols de la zone d'étude pour ne pas se substituer à une activité agricole à rendement viable
- une distance importante avec les centres bourgs notamment pour les enjeux de visibilité
- la faisabilité du raccordement au réseau

Lors de l'atelier d'intégration paysagère, les participants ont relevé sur l'ensemble de la zone d'étude deux lieux à étudier de près en termes d'impact visuel. Le premier est situé sur les coteaux d'Arthonnay et fait face au château de Maulnes. Ce site historique est situé sur les hauteurs, avec un travail sur cartographie en 2D et non en vue immersive, il est aisé de craindre des vues plongeantes sur les installations agrivoltaïques depuis le château. Ce sujet est analysé de près par les paysagistes du bureau d'études Biotope et par l'équipe GLHD.

Le second en direction des Vaublins demande aussi sur l'un des côtés d'être vigilant sur la perception des passants et des automobilistes.

Pour permettre aux habitants et aux élus de visualiser les différents points de vue (à partir des bourgs, de près, de loin...), il est demandé de réaliser des photomontages pour l'enquête publique.

L'atelier avec les randonneurs a mis en évidence une boucle de promenade au départ du village de Quincerot. Elle passe à proximité de plusieurs terrains sur lesquels une implantation de haies végétales a été souhaitée par les participants.

DES DOUTES, MAIS SURTOUT DE GRANDS ESPOIRS PORTÉS SUR LES FUTURES ACTIVITÉS AGRICOLES

Deux sujets majeurs sur le projet agricole du collectif ont émergés :

- la nature des activités prévues et leurs compatibilités avec les attentes des populations
- la pérennité dans la durée du nouveau modèle agricole

Les agriculteurs de l'association réfléchissent depuis plus d'un an à de nouvelles activités agricoles compatibles avec la présence de panneaux et rentables. Il s'agira de cultures sans intrants, adaptées aux potentiels de production et aux équipements nécessaires.

À ce jour, les projets étudiés concernent principalement la production de céréales bio, la culture de PPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales) et l'élevage d'ovins... Ils pourront évoluer dans le temps de l'instruction du projet en fonction des opportunités de développement local, mais aussi de la conjoncture nationale et internationale.

L'élevage ovin, mutualisé, permettra à la fois une diversification économique, mais aussi l'entretien des surfaces sous les panneaux et la fertilisation naturelle des sols.

Les habitants ont largement exprimé leur soutien à ce changement de pratique orienté vers une agriculture « zéro phyto » qui améliorera la qualité des aires de captage d'eau.

Les agriculteurs ont mis en avant l'avantage de travailler en collectif dans une profession souvent solitaire. Cet esprit d'équipe rassure, favorise l'émergence d'idées nouvelles et permet la mise en commun de moyens.



Réunion de travail sur le projet agricole.



DE NOMBREUSES QUESTIONS SUR LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'agrivoltaïsme dans sa dimension technique a suscité une grande curiosité et de nombreuses questions ont été posés sur tous les aspects des aménagements envisagés.

Tout d'abord sur les fondations, l'installation de pieux directement enfoncés dans le sol a rassuré par opposition à l'éolien et ses fondations en béton. Le taux de recyclage de l'ensemble des composants des panneaux a été confirmé à hauteur de 95 %. Et quant à la question du démantèlement au bout des 40 ans d'exploitation, il a été précisé que l'opérateur provisionnera à cet effet les montants financiers nécessaires pour le réaliser.

GLHD a de plus régulièrement répondu sur la provenance des panneaux en indiquant que tout sera fait pour s'approvisionner en Europe voire en France si des filières de fabrication voient le jour grâce aux nouveaux enjeux énergétiques européens. En attendant, l'importation en provenance d'Asie, seule région fabricante

concurrentielle, est inévitable.

La pose des câbles en souterrain et les postes de raccordement prévus sur la zone du projet et les travaux qui l'accompagneront ont été précisés.

Les clôtures visent à sécuriser les panneaux et sont obligatoires vis-à-vis des assurances. En retrait par rapport aux limites des parcelles, elles permettront de protéger les brebis des prédateurs. Elles seront également conçues pour laisser passer la petite faune afin d'accroître les populations de petit gibier, demande exprimée par les associations de chasse rencontrées dans le cadre du développement du projet.



LE SOUHAIT D'AVOIR DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Les habitants rencontrés, les acteurs et les équipes municipales ont tous déclarés l'importance d'avoir des retombées économiques locales grâce à ce projet agricole et énergétique.

La participation du territoire à la production d'énergie renouvelable fait largement consensus, en particulier suite aux flambées des prix internationaux et à la prise de conscience du besoin d'indépendance énergétique du pays. Mais il a été rappelé à plusieurs reprises que les communes d'implantation devaient légitimement bénéficier des retombées fiscales du projet.

GLHD a régulièrement informé que la répartition des recettes de l'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) entre la Communauté de communes et les mairies relevaient d'une négociation amiable entre les deux parties (1). Il a aussi été mis en avant l'autonomie financière du projet qui ne sollicitera aucune subvention publique.

Sur le volet économique agricole, EHPY a développé une réflexion autour d'un projet collectif de mutualisation des moyens humains et techniques. La création d'un emploi

de berger pour s'occuper du cheptel ovin est à l'étude. Le projet de cuisine centrale de Tonnerre est un débouché potentiel prometteur pour les futures productions bio. La création d'une marque "des hauts-plateaux" est aussi en projet pour commercialiser en circuit court les productions du collectif.

Ces pistes de travail créeront vraisemblablement des emplois, mais il est trop tôt pour en estimer le nombre.

Les revenus complémentaires issus de la production d'énergie renouvelable, pendant 40 ans, faciliteront l'installation, le renouvellement et la transmission des exploitations agricoles impliquées.

(1) Une délibération intercommunautaire en date de 2018 prévoit la réversion de 50% des retombées fiscales perçues par la Communauté de communes aux communes d'implantations.





DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EXPRIMÉS, MAIS PEU PRÉGNANTS

La majorité des habitants s'est peu exprimée sur les enjeux environnementaux. Le souhait principal est le maintien d'une activité agricole sur les parcelles de la zone d'étude. Des craintes sur la préservation de la flore et la circulation de la faune ont été citées par quelques personnes.

Des membres de l'association ARPENT ont assisté à des permanences d'information et à la balade itinérante. Un dialogue riche et nourri a eu lieu avec eux et a permis d'apporter de nombreuses précisions et de rectifier certaines informations erronées.

Le bureau d'étude Biotope a expliqué dans le cadre de l'atelier d'intégration paysagère que les éléments paysagers destinés à masquer à certains endroits les panneaux (haies, arbustes, arbres...) pourront favoriser la biodiversité, car ils concentrent la cohabitation d'oiseaux, de reptiles, d'insectes... et sont propices au nichement de certaines espèces. Ce point a été favorablement perçu.

Un habitant, dans le cadre du porte-à-porte, a émis la proposition d'avoir une compensation environnementale en aménageant la petite zone humide proche de la route

de Villon. Cette suggestion sera étudiée par les porteurs de projet, en lien étroit avec Biotope, chargé de l'étude écologique des projets.

Face à certaines remarques sur la consommation de sols agricoles induites par les panneaux photovoltaïques il a été porté à connaissance que ce mode de production d'énergie est présenté comme ne rentrant pas dans le cadre de l'artificialisation des sols stipulé dans l'article 49 de la loi climat précisant : « *espace naturel ou agricole occupé par une installation de production d'énergie photovoltaïque n'est pas comptabilisé dans la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dès lors que les modalités de cette installation permettent qu'elle n'affecte pas durablement les fonctions écologiques du sol...* »



➔ LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL CHANGE LES REGARDS

Le contexte énergétique national et surtout international est devenu au cours de la concertation un sujet de plus en plus présent.

Les porteurs de projet ont rappelé le retard de la France en matière d'énergies renouvelables. L'Etat a de fortes ambitions en matière de production d'énergie solaire photovoltaïque pour contribuer à la souveraineté nationale dans ce domaine. L'agrivoltaïsme sera l'un des contributeurs importants des 100 GW installés d'énergie solaire à l'horizon 2050.

Les personnes rencontrées ont insisté sur la prise de conscience du besoin d'avoir une production nationale d'énergie électrique indépendante des turbulences géopolitiques et garantissant le bien-être des citoyens. Les plus réticentes ont admis que la transition énergétique et la sécurisation de la production électrique demandaient à tous un consensus et un effort collectif.



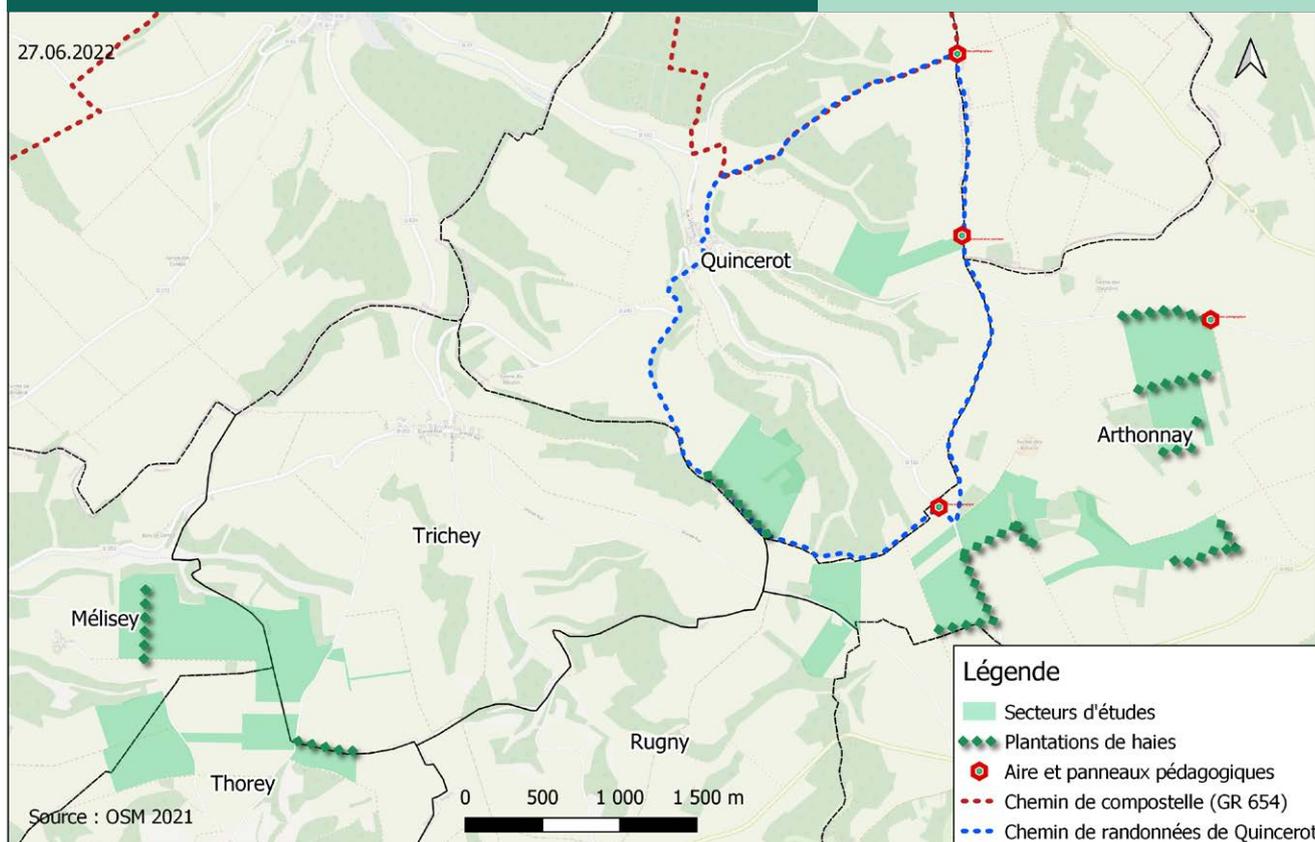
LE DIALOGUE CONTINUERA AVEC LE TERRITOIRE / LES SUITES DE LA CONCERTATION

Une restitution de la concertation publique a été soumise aux élus des 6 communes le 24 mai à 19h en mairie de Quincerot.

Aux regards des échanges et des enjeux soulevés pendant la concertation publique préalable, L'association EHPY s'engage à adapter ses projets de façon à ce qu'ils répondent aux mieux aux attentes locales. Les mesures suivantes sont notamment prévues :

- La plantation d'environ cinq km de haies, à des lieux stratégiques, proposés par les habitants puis validés avec le bureau d'études en environnement BIOTOPE, pour répondre aux enjeux d'intégration paysagères.
- L'aménagement d'une aire d'accueil pédagogique au niveau de l'îlot le plus septentrional, à Quincerot.
- L'installation de trois panneaux pédagogiques situés à des endroits définis principalement lors de l'atelier Randonnées.
- La mise en ligne des photomontages, incluant des photomontages depuis les lieux de vie (demande des élus notamment) sur concertation-ehpy.fr d'ici à la fin de l'année.
- La publication d'une lettre d'information régulière sur l'avancement du projet énergétique et du projet agricole distribuée aux habitants.
- L'organisation de deux permanences en mairie avant le dépôt des demandes d'autorisation.

Principales mesures envisagées par les porteurs de projet suite à la concertation publique volontaire





E H P Y

**ASSOCIATION AGRICOLE
DES ENERGIES DES
HAUTS-PLATEAUX DE L'YONNE**

concertation-ehpy.fr